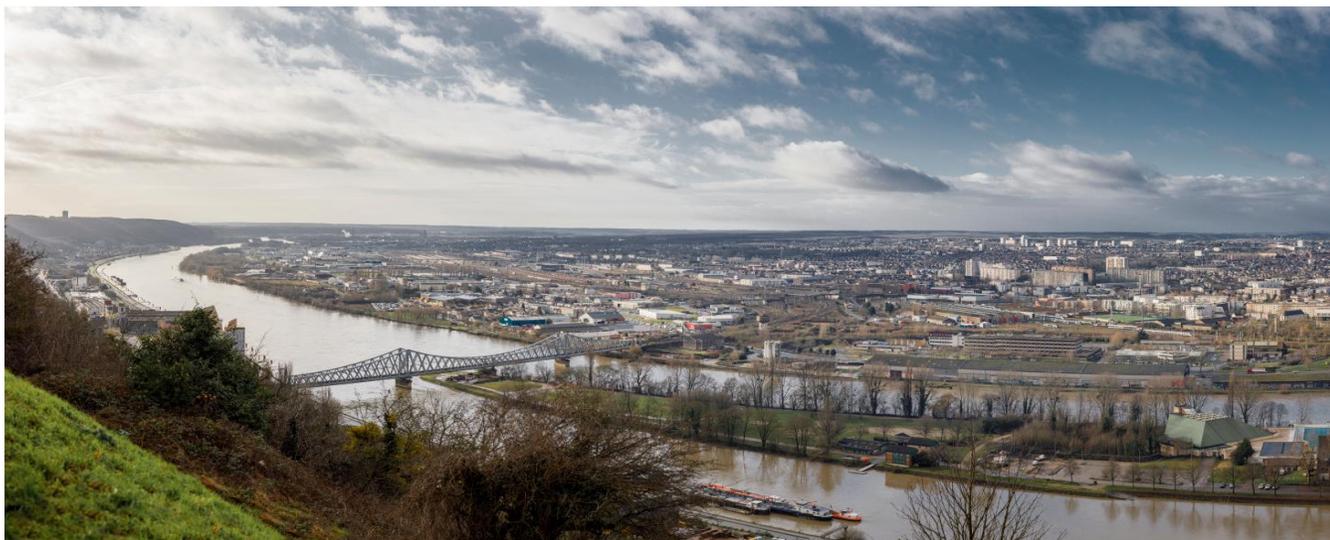


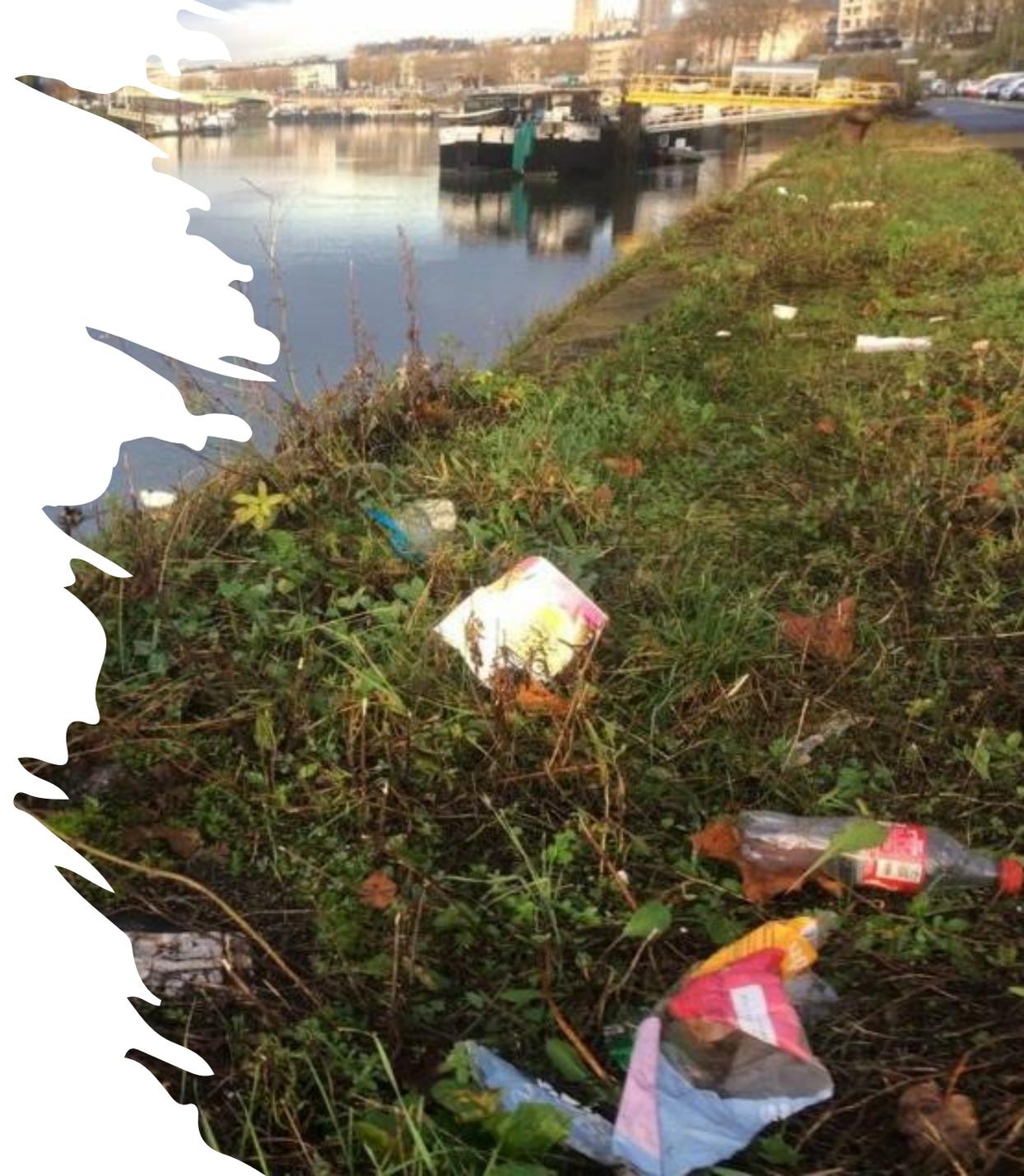


Métropole
zéro pollution
plastique



Enjeux à l'échelle du territoire métropolitain

- **70% des communes** de la Métropole **sont traversées par la Seine** ou l'un de ses affluents
- Des volumes importants de **déchets macro-plastiques sont jetés** sur l'espace public (mégots, restauration à emporter, bouteilles plastique, etc.)
- L'estuaire de la Seine, **sur lequel se situe la MRN**, est particulièrement concerné par les **micro-plastiques**, du fait des zones d'accumulation et de fragmentation des plastiques
- En Seine, **100 à 200 tonnes de déchets plastiques** sont acheminés en mer chaque année (estimation LEESU)
- Dans **1m³ d'eau de l'estuaire de la Seine**, on **retrouve de 1 à 38 particules de micro-plastiques** (GIP Seine Aval)



Engagements de la MRN contre la pollution plastique

14 décembre 2020

Vote en conseil métropolitain de la stratégie et de l'élaboration du plan d'actions « Métropole zéro pollution plastique »

Signature de la charte « cantines sans plastique » de l'association éponyme

Signature de la charte « fleuves et rivières sans plastique » de Tara Océan

8 novembre 2021

COPIL
Métropole zéro pollution plastique

21 mars 2022

Plan d'actions
voté en conseil métropolitain

3 mars 2023

COPIL
Métropole zéro pollution plastique – **point d'étape annuel**

Sur 31 actions prévues, 18 sont réalisées, 10 en cours, 2 reportées en 2024 et 1 supprimée

Stratégie d'actions fédératrice et positive



- Positionner la **MRN** comme **collectivité fédératrice** des actions engagées par elle-même et par d'autres acteurs sur son territoire
- Accompagner les **expérimentations de substitution** et de **changement d'usages**
- Appuyer les **efforts de réduction des déchets**, notamment en lien avec le PLPDMA
- Rassembler les actions sous **un label visible et attractif**
- Soutenir les **efforts de recherche** et de **diffusion des connaissances scientifiques**
- 5 axes, 11 objectifs, 31 actions

Plan d'actions transversal et pluriannuel

Axe 1 – Accompagner la réduction des produits plastiques à usage unique

6 objectifs
14 actions

Axe 2 – Améliorer la collecte et le recyclage des déchets plastiques

1 objectif
2 actions

Axe 3 – Préserver les milieux naturels et le cycle de l'eau de la pollution plastique

1 objectif
5 actions

Axe 4 – Réduire localement la pollution plastique existante

1 objectif
2 actions

Axe 5 – Animer la démarche et mobiliser les acteurs et les citoyens

2 objectifs
8 actions

Axe 1

OBJECTIF 3 - Accompagner la réduction du plastique à usage unique pour les contenants alimentaires

Action 1 : Supprimer tous les contenants alimentaires en plastique jetables sur les événements et manifestations organisés par la Métropole

Action 2 : Accompagner les organisateurs de manifestations pour supprimer les contenants alimentaires jetables

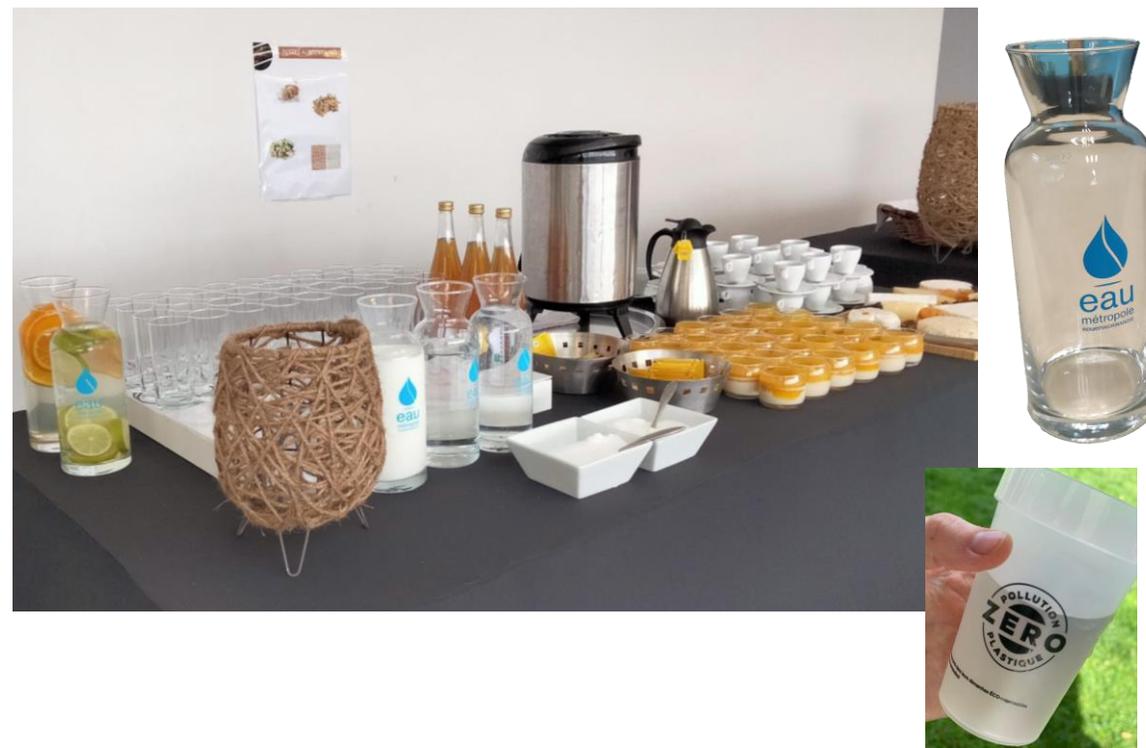
Action 3 : Accompagner le développement des systèmes de consignes et en simplifier l'accès pour les commerçants et les consommateurs

Résultats 2022 :

- Mise en place des événements internes zéro déchet
- Mise en place d'une « **Charte d'engagement de l'organisateur d'éco événement** » au Pavillon des Transitions (**23 événements**)
- **107 éco-manifestations** labélisées (**74 323 participants**)
- Dotation de **29 170 gobelets réutilisables**
- **Accompagnement spécifique** d'événementiels d'ampleur organisés sur le territoire

En 2023 :

- Renforcement du dispositif Eco-manifestation avec la mise à disposition de **fontaines à eau**, de **cendriers de vote** et de **carafes**



Un engagement affirmé de l'Armada 2023 dans la protection des océans et la lutte contre les pollutions plastiques

- Faire de l'évènement un **modèle d'éco-exemplarité** : convention et plan d'actions adopté par délibération du 3 octobre 2022
- Priorité : la **réduction de l'usage des plastiques à usage unique** et des déchets
- **Une charte** et des **actions engageant l'ensemble des acteurs** : organisateurs, exposants, traiteurs, bateaux et partenaires
- Fontaines à eau, cendriers de vote, corbeilles de ville
- Expérimentation d'un **service de consigne de contenants alimentaires** auprès d'un foodcourt pilote

6M de visiteurs sur 7 km de quais de Seine



114 948 litres
d'eau distribués



152
Palettes d'eau

Soit l'équivalent de



4,47
Camions semi-remorque

Soit l'équivalent de



4 827
Kilos de plastique économisés

3 370
consignes
utilisées

40 kilos
d'emballage économisés



Clés de réussite pour des événementiels 0 plastique intégrant la consigne de contenants réemployables

- Disposer d'**acteurs locaux** opérationnels de préférence ESS (contenants, transport et lavage)
- L'organisateur doit être impliqué voire imposer le déploiement de la consigne (**convention/charte d'engagement/espaces de restauration...**) pour motiver les commerçants de vente à emporter, convaincre le consommateur et faire changer les habitudes de consommation des usagers
- Nécessité d'accompagner le **changement de comportements**/les habitudes des usagers afin de pérenniser les habitudes chez les consommateurs et les professionnels
- Levier important : **Financement** par la collectivité / réduction importante des déchets/optimisation de la collecte
- Mais difficulté à **dimensionner le stock** de contenants et souvent les **couverts** restent **jetables**...



Clés de réussite pour des événementiels 0 plastique intégrant la mise à disposition de fontaines à eau

- **Communication** autour de la gourde
- **Cohérence** avec les stands « buvette »
- Service de **logistique** et **maintenance**
- Nécessité de **quantifier** les volumes distribués
- **Projet de territoire global et engagé** (ex. Ici remplissez votre gourde...) afin de banaliser l'usage de la gourde



Contact

Nathalie CORDIEZ, Chargée de projets du Plan d'Accompagnement des Changements de la Transition Ecologique – Métropole Rouen Normandie

nathalie.cordiez@metropole-rouen-normandie.fr

06.59.62.75.40



métropole
ROUENORMANDIE